

#### 4.7.185 - GeDiDoT - BeVeGG

#### Gestion et Diffusion de Données Transfrontalières

##### 1. OPERATEUR CHEF DE FILE

Observatoire de la Santé du Hainaut (OSH)

Code postal : 7021

Ville : HAVRE

Pays : Belgique

##### 2. OPERATEURS ET BUDGET

OPERATEURS	VERSANT	BUDGET TOTAL	FEDER
<b>Observatoire de la Santé du Hainaut (OSH)</b>	<b>WA</b>	<b>544 239,40 EUR</b>	<b>272 119,70 EUR</b>
Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS)	WA	430 566,54 EUR	215 283,27 EUR
Observatoire wallon de la santé (OWS)	WA	OP associé	OP associé
Administration de l'Action Sociale, de la Santé et du Logement de la Province de Namur	WA	306 590,53 EUR	153 295,26 EUR
Observatoire Régional de la Santé et du Social de Picardie	FR	538 458,14 EUR	269 229,07 EUR
Union Nationale des Mutualités Socialistes	WA	OP associé	OP associé

Alliance Nationale des Mutualités chrétiennes	WA	OP associé	OP associé
Agence régionale de santé du Nord-Pas-de-Calais	FR	OP associé	OP associé
Agence régionale de santé de Champagne-Ardenne	FR	81 407,84 EUR	40 703,92 EUR
Observatoire Franco-Belge de la Santé	FR	OP associé	OP associé
Centre d'Education du Patient	WA	OP associé	OP associé
<b>TOTAL</b>		<b>1 901 262,45 EUR</b>	<b>950 631,22 EUR</b>

### 3. RESUME

Le projet GeDiDoT s'inscrit dans la continuité des projets Générations en Santé (IR-IV) et Vers des programmes transfrontaliers de santé (IR-III).

Il vise à tester la mise en commun des données sociosanitaires de France et de Wallonie par l'élaboration d'une base de données commune. Les aspects juridiques, administratifs et techniques de cette base commune seront étudiés et des conventions seront passées entre les opérateurs. Sur un plan épidémiologique, un travail de sélection choisira les indicateurs comparables en transfrontalier sur base de l'expérience acquise lors des précédents Interreg. Au plan informatique, une procédure d'échange de données sera élaborée. Cette expérience servira de base à une étude de faisabilité de la mise en place d'un info-centre de santé publique transfrontalier étendu à l'ensemble de l'espace transfrontalier qui pourrait assurer de manière pérenne la mise à disposition de données sociosanitaires transfrontalières.

Un autre objectif du programme est l'appropriation par les autorités et associations locales des données sociosanitaires transfrontalières. A cette fin, des profils locaux transfrontaliers de santé seront rédigés pour la zone frontalière entre les provinces de Hainaut et Namur pour le versant wallon et les zones frontalières correspondantes des départements du Nord, de l'Aisne et des Ardennes. La base territoriale sera la commune (fusionnée) en Belgique et la communauté de communes en France. Pour l'élaboration de ces profils, une consultation préalable d'une dizaine d'acteurs locaux sera organisée. Des recommandations quant au contenu et au format des profils seront élaborées à partir de cette étude. Les profils locaux transfrontaliers de santé seront présentés aux autorités locales et à d'autres acteurs locaux. Ces présentations visent l'appropriation des données et leur utilisation pour orienter des actions locales pour améliorer la

santé de la population. Elles cherchent aussi à sensibiliser les autorités locales à leur rôle dans mise en place de politiques favorables à la santé. A ce stade des liens seront faits avec les autres projets Interreg qui concerne les soins de santé, le médicosocial, la prévention et la promotion de la santé.

En fin de projet, un atelier permettra de faire le bilan du projet et de discuter des recommandations pour la pérennisation des activités.

#### 4. DATE DE DÉBUT ET DE FIN DU PROJET

Date de début : 01/04/2016

Date de fin : 31/03/2020

#### 5. DÉNOMINATION DE LA CATÉGORIE D'INTERVENTION

Amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

#### 6. RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 30/06/2017

Le projet GeDiDoT-BeVeGG a pour ambition de susciter, guider et soutenir les décisions locales en matière de santé en élaborant et pérennisant une base de données sociosanitaires transfrontalière accessible à tous et en permettant aux autorités et associations locales de s'approprier ces données.

Ce projet est porté par les opérateurs partenaires belges et français suivants : l'Observatoire de la Santé du Hainaut (OSH), l'Administration de la Santé publique, de l'Action sociale et culturelle (ASPASC) de la Province de Namur, l'Institution wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), l'Agence Régionale de la Santé Grand Est (ARS GE) et l'Observatoire de la Santé et du Social (OR2S).

Au cours de leur première année de collaboration, les opérateurs partenaires et associés ont établi pas à pas un processus de travail transfrontalier et se sont dotés d'outils de gestion communs. Les Comités techniques transfrontaliers constitués se sont réunis régulièrement pour mener à bien leurs missions.

S'inscrivant dans la continuité du projet Interreg IV « Générations en Santé », les partenaires se sont tout d'abord approprié les acquis de ce programme.

Ceux-ci ont ensuite rédigé une convention cadre et ses annexes définissant les modalités de construction de la base de données transfrontalière. Le format de la future base de données transfrontalière qui sera accessible sur Internet a également été déterminé et un échéancier a été établi sur base des thématiques prioritaires retenues par les opérateurs.

Afin d'adapter au mieux l'offre d'information sociosanitaire aux besoins des acteurs locaux, des élus frontaliers ont été consultés, selon le protocole défini par les partenaires. Des états des lieux des activités de santé publique de ces territoires ont été réalisés pour alimenter ces entretiens.

Le matériau collecté sera complété par des entretiens collectifs menés avec d'autres acteurs locaux. Ce processus de consultation a nécessité de choisir les territoires, de préciser la méthodologie qualitative à adopter, de rédiger des guides d'entretiens et d'établir un calendrier et des binômes d'intervention franco-belges.

Les partenaires ont par ailleurs élaboré leurs premiers outils de communication (plaquette et poster de présentation, site Internet, comptes Twitter et LinkedIn) et présenté en plusieurs lieux leur projet aux professionnels concernés.

## 7. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR

30 juin 2017